

- 📍 Adresse : 7, rue Cadet - 75009 Paris - France
- 📞 Téléphone : +33 (0)1 42 46 78 46
- ✉️ Email : contact@afggeomologie.fr
- 🌐 Site web : www.afggeom-Paris.com
- 🕒 Horaires d'ouverture : Lundi - Vendredi : 13h00 - 17h00

Nous accueillons les contributions scientifiques, culturelles et pratiques qui favorisent l'avancement de la recherche et de l'éducation en gemmologie.

La Revue s'adresse à un lectorat diversifié composé de professionnels du secteur, de marchands, d'étudiants, d'amateurs éclairés et de scientifiques de laboratoires.

Notre objectif est de proposer des articles à la fois rigoureux et pédagogiques, afin de rendre la recherche et les connaissances accessibles sans compromettre la précision scientifique.

Les auteurs sont invités à adopter une écriture claire et structurée, facilitant la compréhension des sujets abordés par un public varié. Il est également possible d'inclure des encadrés (« box ») permettant de développer certains aspects techniques ou scientifiques plus pointus, sans nuire à la fluidité générale de l'article.

1. Conditions Générales

- **Originalité** : Les articles doivent être originaux et inédits, et ne pas être soumis simultanément à une autre revue. Toutefois, nous acceptons les articles précédemment publiés dans d'autres langues si les auteurs fournissent une traduction en français et précisent où et quand l'article a été initialement publié.
- **Langue** : Les articles doivent être rédigés en français avec un niveau scientifique accessible aux gemmologues et amateurs éclairés.
- **Éthique** : Les informations fournies doivent être exactes et conformes aux standards d'intégrité scientifique. Toute contribution doit être libre de plagiat.

2. Thématiques Acceptées

Nous publions des articles dans les catégories suivantes :

- **Études scientifiques*** : Analyses, recherches et découvertes significatives en gemmologie.
- **Culture & Histoire*** : Articles sur l'histoire des pierres, les tendances en joaillerie.
- **Métiers & Techniques** : Articles sur les métiers, les techniques et les instruments utilisés en gemmologie.
- **Explorations & Études de Terrain*** : Gisements, traçabilité des gemmes, expéditions.
- **Législation & Économie** : Aspects législatifs, douaniers, économiques et tendances du marché des gemmes.
- **Portraits** : Interviews et portraits de figures emblématiques ou contemporaines en gemmologie.
- **Photomicrographie*** : Articles visuels mettant en avant des images de photomicrographie de pierres précieuses.
- **Revues de Livres & Librairie** : Critiques de livres récemment parus en gemmologie.

3. Format et Structure des Articles

3.1 Format de Fichier

- Les articles doivent être soumis en format Microsoft Word (.doc ou .docx).

3.2 Police et Mise en Page

- **Police** : Times New Roman 12 pt pour le corps de texte, 10 pt pour les notes de bas de page.
- **Interligne** : 1,5 pour le texte principal.
- **Titres** : Pas de numérotation hiérarchique (1.1, 1.2, etc.).

3.3 Structure de l'Article

- **Titre** : Concis et descriptif.
- **Résumé** : Entre 150 et 200 mots, incluant objectifs, méthodes et conclusions.
- **Mots-clés** : 4 à 6 mots-clés pertinents.
- **Texte Principal** : Introduction, matériaux et méthodes, résultats, discussion et conclusion.
- **Remerciements** : Mentionner toute aide spécifique.
- **Références** : Utiliser le style APA, avec toutes les références listées en fin d'article.

3.4 Longueur

- **Études approfondies** : de 3 500 à 5 000 mots et jusqu'à 15 illustrations.
- **Synthèses gemmologiques** : de 2 000 à 3 000 mots et jusqu'à 10 illustrations.
- **Articles concis** : de 750 à 1 500 mots et jusqu'à 5 illustrations.

4. Illustrations et Tableaux

- **Illustrations** : Haute résolution (300 dpi et 10 x 15 cm minimum), au format .jpg ou .tif. Les formats vectoriels comme .eps sont souhaitables pour les figures au trait.
- **Numérotation et insertion dans le texte** : Toutes les illustrations (photos, schémas, spectres...) doivent être numérotées de façon consécutive en chiffres arabes (Figure 1, Figure 2, ...). Indiquez l'emplacement des illustrations dans le texte par des balises ([Figure 1 ici]).
- **Tableaux** : Les tableaux de résultats (ex. : analyses chimiques) doivent être fournis dans un format simple (Word ou Excel).
- **Légendes et Crédits** : Chaque illustration et tableau doit avoir une légende descriptive, expliquant clairement le contenu, avec une échelle ou les dimensions précises, avec crédits. La légende doit être rédigée sous forme de phrase complète.
- **Exigences spécifiques** :
 - **Microphotographies** : Indiquez la largeur de champs.
 - **Photographies** : Indiquez le nom du photographe. Il est impératif de vérifier que l'image est libre de droits.
 - **Figures au trait et figures spectrales** : Les caractères utilisés doivent être suffisamment grands pour rester lisibles après réduction à une colonne du magazine.
 - **Illustration de la page de couverture** : 300 dpi et 23 x 31,7 cm minimum, au format .jpg ou .pdf.

5. Conventions Typographiques

- **Nombres** : Chiffres écrits en toutes lettres de un à neuf, puis en chiffres pour dix et plus. Valeurs décimales séparées par une virgule (ex. : 3,2 carats).
- **Unités de mesure** : Utiliser le système métrique international avec espace insécable avant les unités (ex. : 10 mm).
- **Citations et Notes** : Limitez les notes de bas de page aux commentaires explicatifs.

6. Biographies des Auteurs

- **Affiliation** : Donner le nom et prénom de chaque auteur et leurs affiliations.
- **Biographie** : Une courte biographie (3-4 lignes) précisant l'expertise de l'auteur, ses affiliations et titres.
- **Coordinées** : Inclure des informations de contact.

7. Éthique et Responsabilités

- **Originalité** : Les auteurs doivent garantir que le contenu est original et libre de plagiat.
- **Conflit d'Intérêts** : Les conflits d'intérêt potentiels doivent être déclarés.
- **Remerciements et Financement** : Mentionner toute aide financière ou institutionnelle.

8. Droits d'Auteur et Publication

- **Cession de Droits** : En soumettant un article à l'AFG, l'auteur accorde à l'AFG un droit de publication exclusif pour une durée de [X] mois à compter de la première diffusion, ainsi qu'un droit non exclusif par la suite. L'auteur conserve ses droits d'exploitation et peut republier son article après expiration de la période d'exclusivité, sous réserve de mentionner la première publication par l'AFG.
- **Autorisation de Reproduction** : Les auteurs doivent obtenir les autorisations de reproduction pour toutes les images protégées par des droits d'auteur.
- **Indexation** : Les auteurs sont encouragés à assurer eux-mêmes l'indexation de leurs articles scientifiques sur des plateformes de référencement académique (ex. : ResearchGate, Academia.edu, HAL) après la période d'exclusivité. Sur demande, l'AFG pourra accompagner cette démarche en facilitant la diffusion et la reconnaissance des articles au sein des réseaux scientifiques.

9. Processus de Soumission et d'Évaluation

Les articles doivent être envoyés par email à l'adresse suivante : revue[at]afgemmologie.fr, en respectant les consignes de format et de présentation définies par l'AFG.

- **Évaluation en double aveugle** : Tous les articles dont les thématiques sont marquées d'un astérisque (point 2. de ce document) font l'objet d'une évaluation en double aveugle (double-blind peer review). À cette fin, l'identité des auteurs et des relecteurs demeure confidentielle durant l'ensemble du processus d'évaluation. Chaque article est anonymisé par l'AFG avant d'être transmis à deux relecteurs indépendants, choisis en fonction de leur expertise dans le domaine concerné.
- **Délais d'évaluation et engagement des relecteurs** : Les relecteurs disposent d'un délai de 10 jours ouvrés pour examiner l'article et transmettre leur évaluation à l'AFG via un formulaire de correction standardisé, comprenant les décisions suivantes : accepté tel quel, accepté avec corrections mineurs, accepté avec correction majeures, refusé. En cas de divergence significative entre les avis des deux relecteurs, un troisième avis pourra être sollicité.
- **Notification aux auteurs et corrections** : À l'issue du processus de relecture (dans un délai maximum de 10 jours ouvrés pour effectuer les modifications requises et soumettre une version révisée. Cette dernière pourra être validée directement par l'AFG (corrections mineures) ou soumise à une nouvelle évaluation par les relecteurs (corrections majeures).
- **Décision finale** : Une fois l'article validé, il est intégré dans le processus de publication de l'AFG. Un article refusé ne pourra être soumis à nouveau qu'après une révision substantielle et avec une nouvelle demande de soumission.

10. Remise des exemplaires aux auteurs et relecteurs

Afin de reconnaître leur contribution à la diffusion des connaissances en gemmologie, les auteurs et relecteurs recevront un exemplaire de la revue dans laquelle l'article a été publié.

Chaque auteur recevra également un fichier PDF de son article publié, qu'il pourra archiver et diffuser dans le respect des conditions définies par l'AFG, notamment en mentionnant la source de publication.

Les relecteurs, en tant que contributeurs à l'évaluation scientifique, recevront également un exemplaire de la revue en guise de remerciement pour leur travail de relecture et d'expertise.

Nous encourageons tous les auteurs à soumettre leurs contributions et restons disponibles pour toute question.

Paris, le 19 mars 2025

La Rédaction de la Revue de Gemmologie